



## Tous en grève le 5 octobre

Pour défendre nos collègues  
menacés d'un transfert à FTVStudio

Pour nos emplois, nos salaires  
et nos conditions de travail

*Les représentants de la CGT ont été reçus vendredi 1<sup>er</sup> octobre par la DRH de FTV, L. Mayerfeld et par le directeur du dialogue social, J. Denoyelle pour négocier le préavis. Malheureusement, la direction s'est contentée de camper sur ses positions.*

### Transfert des salariés des émissions historiques de FTV vers la filiale France.tv Studio

Pour rappel, si rien ne change, nos collègues qui travaillent depuis des années à *Télé matin*, *Thalassa*, *Faut pas rêver*, *Des Racines et des Ailes*, *Passage des Arts*, *Des Chiffres et des Lettres* ne feront plus partie de FTV en janvier 2022.

Ils perdraient la protection de nos accords collectifs. C'est une catastrophe pour eux et un précédent de très mauvais augure pour d'autres secteurs de l'entreprise, à commencer par celui de la Fabrique.

La direction n'entend pas à ce stade remettre en cause son projet et ne fait aucune proposition.

La CGT lui a rappelé que ce projet détournait l'esprit de l'article L 1224-1 (qui permet à l'employeur de transférer les contrats des salariés sans qu'ils aient leur mot à dire), qu'il contredisait les engagements de l'Accord Collectif de mars 2013 ainsi que ceux de l'Accord sur le projet d'entreprise de mai 2019 qui prévoit de « développer ou réinternaliser des activités de flux produits et fabriqués en interne, qu'il s'agisse de magazines, de jeux ou d'émissions de divertissement ». Réponse sidérante de la direction : FTV et ses filiales commerciales, c'est la même chose alors que chacun sait que les Accords de FTV ne s'y appliquent pas...

Interpellée sur son obligation en matière de sécurité et de santé des salariés, alors qu'une alerte pour danger grave et imminent (DGI) a été déclenchée par les élus du CSE Siège, la direction refuse de mettre fin au trouble et se contente d'évoquer sans plus de précisions « des actions à venir ». Elle ne semble pas avoir pris la mesure du niveau de ses responsabilités et de l'urgence de la situation.

***Plus que jamais nous demandons le retrait de ce projet de transfert autoritaire qui plonge les salariés concernés dans une grande souffrance et qui, si nous laissons faire, ouvrira la voie à d'autres transferts forcés.***

### Externalisation des emplois

La DRH affirme qu'il s'agit d'un mauvais procès, puisqu'elle a au contraire accepté de revenir en arrière sur l'externalisation du maquillage en région, sur l'externalisation de la fabrication de l'émission du matin dans un certain nombre de régions.

Dans le même temps, tous les nouveaux projets d'émissions dans le réseau régional (émissions culturelles, musicales, bon nombre de captations sportives) sont faits par le privé, par manque de moyens dans les antennes.

La DRH renvoie aux négociations sur les métiers et à l'expérimentation de moyens de captation légers

pour, dit-elle, dégager des moyens susceptibles de permettre la réinternalisation de la fabrication.

Un marché de dupe qui ne permettra pas de compenser la baisse continue des effectifs mais amplifiera la perte de sens des salariés au travail et la dégradation de l'ambition et de la qualité des programmes mis à l'antenne.

## Comblement des postes laissés vacants par la RCC, moyens humains pour la régionalisation de France 3 et le développement des stations d'Outre-mer.

Là encore, aucune proposition concrète voire même aucune réponse de la part de la direction.

Tout juste la DRH évoque-t-elle une « réflexion » autour d'un dispositif facilitant les reconversions ou de possibles transferts, au compte-goutte et sur la base du volontariat, entre le Siège et les réseaux régionaux.

Difficile à croire que le volontariat sera de mise quand on constate le traitement infligé aux salariés des émissions historiques dans le cadre du transfert autoritaire vers FTV Studio.

## Règles d'or sur le recours prioritaire aux moyens de la Fabrique.

La CGT n'accepte pas la réponse faite par la direction de la Fabrique. Selon cette dernière, avec la disparition des chaînes, on ne peut plus appliquer la règle d'or sur le recours prioritaire aux moyens internes.

Cet engagement majeur reste donc lettre morte car la direction des programmes a tout loisir de le contourner.

Pire encore, les salariés des équipes légères, qui dépendent les équipes à 3 au nom de la qualité des

émissions, se retrouvent victimes d'un dumping social de la part de FTV Studio qui veut coûte que coûte imposer les équipes à 2.

Face aux réticences des personnels qui refusent de travailler dans ces conditions dégradées, le Studio n'hésite pas à contourner la Fabrique en passant par des prestataires privés... y compris pour les équipes à 3 ! Formidable, non ?

Un scandale de plus au détriment des salariés et un coût décuplé pour l'entreprise qui d'un côté paye le recours à des prestataires privés et de l'autre doit assumer les surcoûts de la sous activité de ses propres équipes.

## Mesure salariale générale permettant de compenser la perte du pouvoir d'achat.

Réponse laconique de la DRH : « j'ai bien noté votre demande ». C'est un peu court quand on constate les effets de la modération salariale et la flambée des coûts de l'énergie.

A propos de politique salariale, la CGT a exigé de faire cesser sans délai le scandale du racolage indécemment de Natixis (la banque de toutes les dérives) qui utilise sans vergogne la messagerie interne de France Télévisions pour inonder les salariés de l'entreprise de son autopromotion.

***Clairement, la direction n'est pas dans la recherche de réponses à la hauteur des enjeux, alors que la situation se dégrade pour l'écrasante majorité des salariés.***

*Le préavis de grève est donc maintenu. Il est temps de rappeler à cette direction que la patience des salariés a des limites et qu'ils ne vont plus supporter longtemps cette dégradation de leurs conditions de travail, de leurs perspectives professionnelles et de leur santé.*

**Non au démantèlement de France Télévisions !  
Toutes et tous en grève et dans la rue  
le mardi 5 octobre !**

Paris, le 4 octobre 2021

Voir la  carte des mobilisations.

A Paris, RDV fédéral à 13h30, place de la République, entre le ballon "UD 93" et le "cortège Jeunes"